



URBANISME

DEMANDE DE PERMIS POUR UNE NOUVELLE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

ZONE : _____ DATE : _____
Espace réservé à l'administration

COMMENT PROCÉDER POUR L'ÉMISSION DE VOTRE PERMIS :

- Veuillez déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, incluant les documents exigés et requis, avant le début des travaux pour des fins d'analyse au **Service de l'urbanisme** situé au **138 avenue Pleau à Donnacona G3M 1A1** ;
- Prévoir à défrayer les coûts du permis de construction et le dépôt de garantie pour le certificat de localisation suite aux travaux :
 - Voir le tarif applicable au Règlement administratif V-536 selon la nature des travaux ;
- Le Service de l'urbanisme communiquera avec vous lorsque le permis sera émis et prêt à être signé et récupéré ;
- Par la suite, vous devez communiquer avec le Service de l'urbanisme 48h avant l'ouverture du chantier (418-285-0110) et avec le Service des travaux publics (418-285-2731) pour l'inspection du branchement des services ;

IMPORTANT Pour l'obtention du certificat d'autorisation, vous devez nous remettre l'information énumérée ci-dessous s'appliquant à votre projet en remplissant le présent formulaire. D'autres documents applicables à votre demande pourraient être exigés selon la nature de votre projet ou autres règles applicables à ce dernier. Votre demande sera normalement traitée dans un délai de quelques jours, ce dernier pourrait s'étirer légalement sur une période de 30 jours suivant la date de réception du dossier complet, et sur 60 jours en cas d'application d'un PIIA selon le secteur où se situe la nouvelle construction.

Mises en garde : Le dépôt de cette demande ne constitue en aucun temps une autorisation d'entreprendre des travaux. Vous devez être en possession de votre permis émis avant le début des travaux. Dans le cas contraire, cette demande sera annulée et vous vous trouverez ainsi en infraction.

De plus, les informations du présent document agissent à titre d'information et ne constitue aucunement une liste exhaustive, il demeure de la responsabilité du requérant de se référer au texte officiel des règlements d'urbanisme selon la nature des travaux, ainsi qu'à toutes autres normes ou lois applicables qui prévalent sur l'information ci-même contenue.

IDENTIFICATION DU LIEU DES TRAVAUX :

Adresse complète/numéro de lot: _____

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT :

Nom complet : _____

Êtes-vous propriétaire ? Oui Non* (*si non, une procuration du propriétaire est requise*)

Adresse complète : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Rés. : _____

Bur. : _____

Cell. : _____

IDENTIFICATION DE L'EXÉCUTANT DES TRAVAUX :

Même que le requérant : Oui Non

Si non, nom complet : _____

Adresse complète : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Bur. : _____

Cell. : _____

Télec. : _____

Numéro de licence RBQ : _____

ÉCHÉANCE, COÛT ET DÉTAILS DES TRAVAUX :

Date prévue du début de chantier : _____

Fin des travaux prévue : _____

Valeur approximative des travaux : _____

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'EMPLACEMENT DES TRAVAUX :

Ces travaux requièrent-ils un abattage d'arbres Oui Non Si oui, combien : _____

Proximité d'un cours d'eau Oui Non

Détails : _____

Proximité d'un talus / forte pente Oui Non

Détails : _____

Zonage agricole Oui Non

Déclaration à la CPTAQ requise



| DESCRIPTION GÉNÉRALE DES TRAVAUX (À DÉCRIRE OU PRÉCISER SUR LES PLANS DU BÂTIMENT) : | | | |
|--|---|----------------|---|
| USAGE (projet) : Unifamilial <input type="checkbox"/> Bifamilial <input type="checkbox"/> Trifamilial <input type="checkbox"/> Multifamilial <input type="checkbox"/> (Nombre de logement : _____) | | | |
| Type : Isolé <input type="checkbox"/> Jumelé <input type="checkbox"/> Contigu <input type="checkbox"/> Autre usage : _____ | | | |
| Voir plan du bâtiment : <input type="checkbox"/> | | | |
| Superficie brute du bâtiment : | | Hauteur : | |
| Aire de plancher (m ²) : | | | |
| Fondations : type / niveau hors-sol prévu : | | Empattement : | |
| Revêtement extérieur : | Frontal : | Autres : | |
| Nombre de chambres à coucher : | Logement au sous-sol | | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Galerie/Perron/Patio et autres saillies : | Superficie : | Couverture : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| | Localisation : | Matériaux : | |
| Implantation bâtiments accessoires | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | Localisation : | |
| Plantation d'arbres | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | Nombres : | |
| Entrée charretière | Localisation : | Nombre : | Largeur : |
| Stationnements | Localisation : | Nombre : | |
| N'oubliez surtout pas de fournir avec votre demande : | | | |
| <input type="checkbox"/> Plan du bâtiment (<i>coupes et détails architecturaux</i>); <input type="checkbox"/> Certificat d'implantation , signé et scellé par un arpenteur-géomètre montrant notamment : entrée charretière et bâtiments <input type="checkbox"/> Procuration du propriétaire (<i>lorsqu'applicable</i>) ; <input type="checkbox"/> Titres de propriétés (<i>Contrat notarié / promesse de vente</i>) ; <input type="checkbox"/> Plan d'aménagement de la propriété (<i>stationnement, plantation et drainage lorsqu'applicable</i>) ; <input type="checkbox"/> Prenez note que le Certificat de localisation est requis suite à la construction ; <input type="checkbox"/> Toute autre information ou document nécessaire pour l'application d'une loi ou d'un PIIA; <input type="checkbox"/> Autres : _____ | | | |
| SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE : | | | |
| Nom : | | Date : | |
| N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux de construction avant l'obtention d'un permis. | | | |
| NOTE : | | | |
| <u>Modifications au permis :</u> | | | |
| Le permis de construction est émis selon les plans remis à la Ville, toutes modifications ou ajouts à ceux-ci doivent être signalés et intégrés à une modification au permis et ce, avant d'effectuer ces travaux. Le permis est émis pour une durée de un an. Une extension peut être demandée une seule fois sur une durée maximale de 6 mois. | | | |
| <u>Info-excavation :</u> Il est de la responsabilité du propriétaire ou de l'exécutant des travaux de s'assurer qu'aucune infrastructure souterraine ne se localise sous le lieu des travaux, avant d'effectuer une excavation ou une perforation dans le sol en communiquant avec info-excavation au 1-800-663-9228 ou par internet au http://www.info-ex.com/ . Notez, que le fautif sera tenu responsable financièrement de tout bris réalisé à une conduite souterraine lors de ces travaux. | | | |
| <u>Ajout d'accessoires à la propriété :</u> | | | |
| Toutes autres implantations accessoires (<i>patio, bâtiment accessoire, piscine & spa, muret, clôture & haie, etc.</i>) doivent faire l'objet d'un permis/certificat d'autorisation supplémentaire. | | | |
| <u>Terrassement :</u> | | | |
| Le terrassement des portions non-occupées par la construction et le stationnement doit obligatoirement être réalisé dans un délai de 24 mois suivant l'émission du permis et est part intégrante du permis de construction. Cependant, un certificat d'autorisation est nécessaire si le terrassement fait suite à un plan d'aménagement paysager particulier requérant l'utilisation de machinerie lourde. | | | |
| <u>Numération civique du bâtiment :</u> | | | |
| Le numéro civique du bâtiment doit être affiché de manière temporaire dès le début du chantier, ce numéro doit prendre son caractère permanent sur la façade du bâtiment dès la finition du revêtement extérieur ou l'occupation du bâtiment (<i>règ. V-537</i>). | | | |
| <u>Certificat de localisation et dépôt :</u> | | | |
| Un dépôt de 100 \$ sera exigé à l'obtention du permis de construction en attendant la réalisation et l'envoi à la ville de votre certification de localisation. La remise de ce dernier, signé et scellé par un arpenteur-géomètre, est obligatoire dans l'année suivant l'émission du permis de construction (<i>règ. Administratif V-536 art. 4.3.5</i>). Le dépôt vous sera alors remis. | | | |